

Sujet : [INTERNET] RE: PV de reconnaissance des terrains - SAS MELVAN / C2023-185 - commune de MAGESCQ

De : > c.chauveau (par Internet) <c.chauveau@melvan.eu>

Date : 14/12/2023 à 11:04

Pour : MOUSSET-LATINIER Martine - DDTM 40/SNF/PFF <martine.mousset-latinier@landes.gouv.fr>

Copie à : DUROU Laurent <laurent.durou@landes.gouv.fr>, LANS Michel <michel.lans@landes.gouv.fr>, Sébastien TROUVE <s.trouve@melvan.eu>

Bonjour Madame,

Je vous confirme que nous avons bien reçu le PV de reconnaissance des terrains pour notre demande de défrichage sur la commune de Magescq.

Nous n'avons pas d'observation à émettre.

Bonne réception,

Bien cordialement.

Charlotte Chauveau
Responsable Projets ENR



Charlotte Chauveau
Responsable Projets ENR

Immeuble Hyperion
71 Rue Carles Vernet—33800 Bordeaux

c.chauveau@melvan.eu

📞 06 78 03 34 44

www.melvan.eu

De : MOUSSET-LATINIER Martine - DDTM 40/SNF/PFF <martine.mousset-latinier@landes.gouv.fr>

Envoyé : mardi 12 décembre 2023 16:44

À : Charlotte CHAUCHEAU <c.chauveau@melvan.eu>; Sébastien TROUVE <s.trouve@melvan.eu>

Cc : DUROU Laurent <laurent.durou@landes.gouv.fr>; LANS Michel <michel.lans@landes.gouv.fr>

Objet : PV de reconnaissance des terrains - SAS MELVAN / C2023-1856 - commune de MAGESCQ

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la notification et le procès-verbal de la reconnaissance des terrains concernant le dossier de demande de défrichage de la société SAS MELVAN représentée par Monsieur Laurent ALBUISSON / dossier n° C2023-185 sur la commune de MAGESCQ.

Je vous invite à prendre connaissance de ce document et me faire parvenir par retour de courrier votre avis sans observation ou si vous le jugez utile toute autre remarque dès que possible.

Pouvez-vous s'il vous plaît, me confirmer la réception de ce courrier par retour de mail.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

--